DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20220408-lmc100000023602-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 15/04/2022
Réception Préfet : 15/04/2022
Publication RAAD : 15/04/2022

Séance du vendredi 8 avril 2022

DÉLIBÉRATION N° **CP-2022/04/08-2/01**

OBJET : Cantinéo77-Aide à la restauration scolaire des collégiens-Répartition de crédits pour le deuxième trimestre de l'année scolaire 2021/2022.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux familles de collégiens, le Département accorde une aide à la restauration scolaire nommée CantiNéo77, afin d'offrir un service public de restauration scolaire accessible à tous. Pour le deuxième trimestre de l'année scolaire 2021/2022, il est proposé d'accorder cette aide à 150 établissements, au bénéfice de 8 034 collégiens suivant leur scolarité, soit au sein d'un collège public ou privé, soit au sein d'un lycée, pour un montant de 641 832,73 €.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'article L.533-1 du code de l'éducation permettant aux collectivités territoriales l'attribution d'aides sociales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/01 en date du 27 mai 2016, relative à l'aide à la restauration scolaire CantiNéo77,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier, modifié par délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/03 en date du 7 février 2020 relative à l'évolution du dispositif CantiNéo77 au profit des collégiens placés chez un assistant familial par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/04 en date du 28 mai 2021, relative à l'aide à la restauration scolaire des collégiens – Reconduction du dispositif et renouvellement de la convention de partenariat avec la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne pour la rentrée 2021,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 16 décembre 2021, relative au budget primitif du Département pour l'année 2022,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/01 en date du 16 décembre 2021, relative au budget primitif du Département pour l'année 2022 : politique départementale en faveur de l'Education,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : de verser aux établissements scolaires – au profit des élèves concernés – conformément à l'annexe jointe à la présente délibération, une aide départementale à la restauration scolaire CantiNéo77, représentant une dépense totale de **641 832,73 €**, au titre du deuxième trimestre de l'année scolaire 2021/2022.

Article 2 : d'imputer les crédits nécessaires sur l'action « Aides à la restauration scolaire », opération 2022 « CANTINEO - Subventions ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH qui a donné pouvoir à M. Christian ROBACHE
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Marie-Line PICHERY

M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE
Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne